

ÉVALUATION DU PROJET DE L'ÉCOLE DOCTORALE N° 52

Physique et astrophysique de Lyon

Université Claude Bernard Lyon 1
École normale supérieure de Lyon

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A

Rapport publié le 09/03/2022

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Djimédo Kondo, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Membres du comité d'experts

Président : M. Djimédo Kondo, Sorbonne Université

M. Frank Boury, Angers Université

Mme Myriam Duban, Université de Lorraine

Mme Maider Estecahandy, ALSTOM, Séméac Tarbes

Expert(e)s : Mme Hélène Gérard, Sorbonne Université

M. Philippe Jansen, Université Côte d'Azur

M. Serge Potier, Université de Strasbourg

M. Jean-Michel Roquejoffre, Université Toulouse III - Paul Sabatier

Conseillers scientifiques représentants du Hcéres :

M. Gilles Bourdier

M. Bernard Sablonnière

ÉVALUATION RÉALISÉE EN OCTOBRE 2021 SUR LA BASE D'UN DOSSIER PROJET DÉPOSÉ EN MARS 2021

Présentation de l'école doctorale

L'école doctorale (ED) 52 *Physique et astrophysique* (PHAST) est portée par l'Université Claude Bernard Lyon 1 et co-accréditée par l'École normale supérieure de Lyon. C'est une ED de taille moyenne dont les quelques 180 doctorants inscrits sont répartis de manière équilibrée entre cinq unités mixtes de recherche (UMR - Centre de recherche astrophysique de Lyon-CRAL, Institut Lumière matière-ILM, Institut de physique des deux infinis de Lyon-IP2IL, Laboratoire de géologie de Lyon : Terre, planètes et environnement-LGL, Laboratoire de physique-LP) de très bon niveau du site lyonnais. Elle a un potentiel d'encadrement d'environ 230 habilités à diriger des recherches (HDR).

L'école doctorale est clairement positionnée dans les domaines de l'astrophysique et de la physique de particules d'un côté, et dans d'autres domaines comme l'optique, les nanosciences de l'autre, avec une ouverture interdisciplinaire vers le vivant, la physico-chimie et la géophysique.

Synthèse de l'évaluation du projet

Le projet présenté est très succinct mais clair et concis dans l'exposé des actions nouvelles et/ou des priorités de l'ED pour les années qui viennent. C'est un projet ambitieux et de très grande qualité.

Appréciation par critère

Fonctionnement et adossement scientifique de l'école

La gouvernance de l'ED est équilibrée et s'appuie pour une large part sur son conseil, sur la direction (un directeur et son adjoint) et sur la gestionnaire. Les directions des unités de recherche sont bien représentées au sein de ce conseil.

L'ED s'est appropriée un certain nombre de recommandations faites par le comité Hcéres et a pris des engagements substantiels lui permettant d'améliorer sa gouvernance et la qualité de la communication avec les doctorants qui était déjà très bonne. Pour les règles d'attribution des contrats doctoraux, l'ED souhaite maintenir une sélection forte issue d'un processus transparent dont les modalités sont inscrites dans son règlement intérieur. S'agissant de l'internationalisation, l'ED a décidé de porter une attention particulière à la provenance des doctorants : Lyon et hors Lyon et candidats français vs étrangers. Le comité avait pointé la charge de travail qui pèse sur le secrétariat de l'ED et les évolutions indiquées dans le projet sont encourageantes sur ce point.

Rappelons que la communication de l'ED est principalement basée sur le site web de l'ED, qui est clair, complet et bien organisé, en français et en anglais. C'est un instrument qui sera fortement mis à profit dans le projet pour la communication avec les doctorants avec un questionnaire sur le site Web pour simplifier certaines procédures.

Encadrement et formation des doctorants

Le projet de l'ED 52 connaît aussi des adaptations significatives en matière d'encadrement. Les points qui y sont indiqués apparaissent tout à fait pertinents : taux d'encadrement, thèses en cotutelle, financement des thèses sur toute la durée, exigence pour la soutenance. Suite à des observations du comité Hcéres, l'entretien individuel des doctorants (1^{re} et 3^e année), qui reposait sur la direction, sera allégé. Tout cela apparaît très convaincant et on ne peut qu'encourager l'équipe de direction à aller au bout de ses ambitions, avec la participation de tous les acteurs de l'ED. On peut néanmoins regretter que l'organisation d'une journée annuelle des doctorants ne soit pas actée, à la suite des recommandations du comité Hcéres, et que l'ED se contente de vouloir accompagner des initiatives en provenance des unités de recherche.

Suivi du parcours professionnel des docteurs

Le dossier mentionne qu'une attention particulière sera portée dans le cadre du suivi du parcours professionnel des docteurs. La poursuite d'un coaching personnalisé au sein de l'ED et dédié à la poursuite de carrière est pertinente.

Appréciation globale

L'ED PHAST est une école doctorale de taille moyenne, remarquablement bien organisée et assez ouverte du point de vue thématique sur plusieurs domaines scientifiques. Le projet qu'elle propose prend appui sur les bonnes pratiques déjà mises en place tout en étant très ambitieux sur les améliorations à apporter. La plupart des points faibles ou à améliorer ont été pris en compte par l'ED dans l'élaboration de son projet. Au vu du projet, on peut raisonnablement s'attendre à de fortes retombées pour tous les acteurs de l'ED.

Points forts

- Grand dynamisme de l'ED et excellent adossement scientifique, mis à profit dans le projet.
- Diverses actions nouvelles et ambitieuses prévues dans le projet concernant les différents volets que sont le fonctionnement de l'ED, l'encadrement doctoral ou le suivi des docteurs.

Points faibles

- Absence de journées scientifiques propres à l'ED et dont l'organisation pourrait être prise en charge par des représentants des doctorants et/ou des doctorants volontaires.
- Absence d'indications dans le dossier concernant la formation à l'éthique qui a pourtant, conformément à l'arrêté doctoral, un caractère obligatoire.

Recommandations

À l'attention de l'école doctorale

Il est recommandé à l'ED de poursuivre les actions déjà engagées et de définir une priorité dans celles envisagées dans le projet. Le projet de l'ED peut aussi bénéficier de différentes opportunités offertes par la pluridisciplinarité de l'ED. On peut certes penser aux invitations de l'ensemble des doctorants aux journées scientifiques organisées par des unités de recherche de l'ED mais il est fortement recommandé à l'ED de mettre en place des journées scientifiques qui lui soient propres ; l'organisation d'une journée scientifique annuelle des doctorants de l'ED doit rester un point de très grande attention.

À l'attention des établissements

Les établissements doivent veiller, par les moyens qu'ils mettront à disposition, à préserver la très bonne qualité de vie de l'ED PHAST.

Observations des établissements



Université Claude Bernard  Lyon 1

Direction de la Recherche et des Etudes Doctorales
Bâtiment Atrium
43 bd du 11 novembre 1918
69622 Villeurbanne Cedex
France
Tél : +33 (0) 4 72 43 28 55
direction.recherche@univ-lyon1.fr

**Haut Conseil de l'évaluation de la
recherche et de l'enseignement
supérieur**
**Département d'évaluation des
formations**
2 rue Albert Einstein
75013 Paris

Villeurbanne, le 13 décembre 2021

Objet : observations sur le rapport d'évaluation de l'Ecole Doctorale n°52 Physique et Astrophysique de Lyon – Projet

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de m'avoir transmis le pré-rapport d'évaluation (projet) de l'Ecole Doctorale Physique et Astrophysique de Lyon (ED n°52 PHAST).

Je tiens à souligner la très grande qualité du travail réalisé par les membres du comité d'évaluation.

Après lecture attentive et analyse du document, je vous précise que ce rapport n'appelle pas d'observation particulière de la part de l'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL).

L'UCBL prend bonne note des appréciations et des recommandations formulées et intégrera ces éléments dans les orientations futures de sa politique doctorale.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Frédéric FLEURY
Président de l'Université
Claude Bernard Lyon 1

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1

43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.

N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z

TP LYON 10071 69000 00001004330 72

<http://www.univ-lyon1.fr> • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

ACCOMPAGNER
CRÉER
PARTAGER

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

